



EXTRÊME DROITE REPORTAGE

En Ardèche, un petit village pris dans les filets d'une communauté traditionaliste

Le commune de Saint-Pierre-de-Colombier, au cœur des monts d'Ardèche, vit depuis plusieurs années sous la coupe d'une congrégation religieuse réactionnaire qui a réussi à infiltrer le conseil municipal. Menaces, emprise foncière, intrusions dans la vie locale... Plongée dans un village gangrené par l'extrême droite.

Prisca Borrel - 25 février 2024 à 12h15

Saint-Pierre-de-Colombier (Ardèche). – Dimanche 18 février, dans le jardin de la salle des fêtes de Saint-Pierre-de-Colombier, c'est jour de carnaval. Citoyen·nes et militant·es de l'association des Ami·es de la Bourges ont revêtu leurs plus beaux costumes d'animaux pour soutenir la biodiversité dans la commune. Non loin, une dizaine de religieux chargés d'une énorme croix en bois observent la scène. Regards en coin. Murmures. La gêne est palpable. « *Ils essaient de nous intimider. C'est ridicule* », souffle un carnavalier.

Depuis plusieurs mois, la tension a redoublé dans ce petit village situé au cœur du parc national des Monts d'Ardèche. Au mois d'octobre, l'image d'une bonne sœur de la Famille missionnaire de Notre-Dame (FMND) plaquant un militant écologiste avait fait le tour des réseaux sociaux. Les membres de la congrégation religieuse avaient tenté de déloger, par la force et le verbe – elles leur susurraient des versets en latin –, un groupe de militant·es opposé·es à leur projet de construction d'une chapelle pharaonique.

Prévu pour accueillir 3 500 fidèles dans cette commune qui ne compte que 400 habitant·es, le projet de la communauté traditionaliste s'étale sur 15 652 m², au cœur d'une propriété de plus de 7 hectares. Tout aussi colossal, le budget avait été estimé à 18 millions d'euros en 2018 – et pourrait être revu à la hausse. Problème : le permis de construire a été validé sans l'ombre d'un débat municipal ni étude d'impact. Même opacité du côté des financements. Une démesure et des non-dits qui ont plongé l'ensemble du village dans une ambiance délétère.

« *Certaines personnes me regardent comme si elles avaient envie de me tuer. Il y a une très mauvaise ambiance, c'est parfois pesant* », confie Sylvain Herenguel, coprésident des Ami·es de la Bourges, association fondée en réaction au projet de chapelle. Le paysagiste a vu sa clientèle fléchir depuis les polémiques. « *Socialement, ça peut leur poser problème* », dit-il. De temps à autre, lorsque les religieuses passent devant le domicile de son camarade coprésident Daniel Calichon, elles marquent un léger temps d'arrêt pour effectuer un signe de croix. « *Pour elles, Daniel, c'est le diable* », sourit Sylvain.

Daniel Calichon est devenu la bête noire du village depuis qu'il a accroché deux gigantesques panneaux « *Stop béton* » sur sa façade en pierres. Pour lui, l'équation est simple : « *Soit on accepte le projet en sachant qu'on peut en tirer des bénéfices ; soit on a peur, on courbe l'échine et on ferme les volets quand il y a des processions... Soit on essaie de défendre des valeurs et on devient un bouc émissaire* », affirme l'homme, qui a déjà été la cible de menaces et d'insinuations douteuses. Autour de lui, des militant·es ont vu leur voiture rayée, d'autres ont été insultés, voire menacés. « *Cette histoire finira au fusil !* », leur aurait lancé un élu devant témoins il y a quelques mois à peine.

Des élus sous influence

La guerre larvée qui s'est installée à Saint-Pierre-de-Colombier fracture des amitiés anciennes et pourrait des ambiances à plusieurs kilomètres à la ronde. Comme au centre social de Burzet, dont dépend le village. « *Pour nous, ça a été très compliqué. Nos adhérents sont parfois militants et on avait les deux courants dans notre conseil d'administration. Certains sont même partis à cause de ça. Alors nous avons organisé des réunions partenariales pour savoir comment nous positionner* », explique la coordinatrice Gaëlle Berge, qui peine à concrétiser ses projets dès qu'ils touchent à la petite commune.

Fondée à Saint-Pierre-de-Colombier en 1946, la FMND s'est depuis développée dans quinze autres sites en France et regrouperait près de 150 « frères » et « sœurs ». Depuis plus de vingt ans, la maison-mère de cette congrégation a aussi réussi à infiltrer le conseil municipal du village ardéchois, où 7 des 11 élu·es lui sont liés par la foi ou l'argent. Certains l'ont fréquentée assidûment, comme Gérard Fargier, maire de la commune depuis 2001. D'autres

y sont encore très actifs, à l'image de Claude Minjoulat-Rey et de Frédéric Paysserand.

Début février, la première adjointe a reçu un étrange appel sur son téléphone fixe. Au bout du fil, une voix féminine entonnant un cantique.

Pour permettre à la communauté de réaliser son projet de chapelle, l'élu Jacques Alexandre lui a vendu ses terrains et sa friche industrielle pour la somme 260 000 euros. Le deuxième adjoint Jean-Louis Pereyron est pour sa part intervenu sur le chantier *via* sa société de maçonnerie, quand le fils d'une de ses collègues y a décroché des travaux de plomberie... Des liens qui ont poussé un Colombiérois à saisir la préfecture et la Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) afin de signaler l'emprise potentielle de la FMND sur les élus.

Ici, seule la première adjointe Sophie Nahas a commencé à manifester quelques doutes il y a près d'un an. Depuis, un silence assourdissant règne en conseil municipal. *« On ne parle jamais de ce sujet. On n'a jamais eu de discussion officielle sur le chantier. Ça fait trois fois que je demande au maire de mettre ce sujet à l'ordre du jour, mais il ne me répond pas »*, indique l'élue, qui a reçu quelques messages pieux sur les réseaux sociaux et un étrange appel sur son téléphone fixe, début février. Au bout du fil ce soir-là, une voix féminine entonnant un cantique, parasité par quelques discussions lointaines et des bruits de réfectoire.

Au fil des ans, rapporte Daniel Calichon, les membres de la FMND et leurs proches ont racheté le presbytère et au moins une vingtaine de maisons du village. *« Des parties entières du bourg sont à eux »*, confirme l'ancien maire Francis Chabanis, aux manettes de 2014 à 2020. Souvent, les familles sont contactées au lendemain d'un décès. *« Il est arrivé que les religieux appellent tout le monde pour savoir à qui appartient une maison. Ils essaient de se positionner avant même qu'on enterre le défunt. C'est arrivé dans ma famille »*, raconte Agnès Audigier, native du village.

Cette élue de la commune voisine de Burzet s'inquiète d'une extension de la congrégation dans le département. *« En 2020, quand notre équipe a été élue au conseil municipal de Burzet, on a racheté l'ancien Ehpad de 600 m². C'est la première chose qu'on a faite. On savait que la FMND l'avait déjà visité, et on ne voulait pas qu'elle s'y installe. »* Ces dernières années, certains religieux se sont

aussi montrés de plus en plus intrusifs envers les habitant-es de Saint-Pierre-de-Colombier. *« On ne savait pas que tu étais de gauche »*, aurait lancé l'un d'eux à un citoyen venu assister à un conseil municipal.

« Ils sont déjà passés chez moi, quand j'ai emménagé. Ils veulent savoir qui tu es, d'où tu viens, où sont scolarisés tes enfants... »

Clémence Delahaye, membre des Ami-es de la Bourges

Pour le nouvel an, les membres de la communauté ont pris l'habitude de faire le tour des maisons du village. *« Ils sont déjà passés chez moi, quand j'ai emménagé. Ils veulent savoir qui tu es, d'où tu viens, où sont scolarisés tes enfants... »*, témoigne Clémence Delahaye, membre des Ami-es de la Bourges. Cette année, selon des témoignages collectés par l'association, certains religieux auraient même profité de ces visites pour appeler aux dons. Une méthode que le responsable de la FMND, le père Bernard Domini, réfute. *« C'est une calomnie. L'objet de nos visites est tout simplement d'exercer un apostolat chrétien de proximité avec toutes les personnes de Saint-Pierre-de-Colombier »*, argue l'homme, qui ne répondra à aucune autre de nos questions (*voir notre Boîte noire*).

Les religieux ont également leurs entrées dans l'Ehpad de Burzet, où ils visitent régulièrement les personnes en fin de vie et distribuent des images pieuses. Mais ces derniers mois, plusieurs familles s'en sont émues, poussant l'établissement à encadrer ces visites par une convention et l'autorisation des proches. *« Les religieux ne font de mal à personne, défend le deuxième adjoint Jean-Louis Pereyron. Quelle que soit sa couleur politique, quand quelqu'un est malade, ils vont le visiter à l'hôpital. Quand mon oncle a eu un infarctus, chaque mois, un frère ou une sœur venait lui rendre visite à son domicile pour discuter avec lui... »*

Éric Zemmour en tête des suffrages

L'intrusion de la congrégation dans les demeures et la vie locale a aussi gagné les urnes. Pour la présidentielle de 2022, à Saint-Pierre-de-Colombier, 118 inscrit-es des listes électorales étaient domicilié-es au presbytère, où seulement 30 à 50 religieux et religieuses vivaient à l'année. Les autres s'adonnaient à un va-et-vient entre les différents sites de la FMND, sans que cela n'inquiète la commission de contrôle des listes électorales, dans laquelle siège justement l'un des membres actifs de la communauté, l'élu Claude Minjoulat-Rey. *« Qu'est-ce que j'y*

peux ? Qu'est-ce que vous voulez qu'on dise ? Ils vivent en grande partie ici », rétorque Jean-Louis Pereyron.

Un chiffre flou, mais à l'impact certain, selon Daniel Calichon. « *Si on ajoute à ces 118 personnes une quinzaine d'oblats [ou foyers-amis – ndlr], on arrive à près de 130 électeurs. Ce qui fait un tiers des inscrits et près de la moitié des votants* », calcule le coprésident des Ami-es de la Bourges. À l'échelle d'une si petite commune, ce vivier électoral est considérable, d'autant que « *les membres de la congrégation ne loupent pas une seule procuration, il ne manque jamais personne* », se souvient l'ancien maire Francis Chabanis. 130, c'est aussi précisément le nombre de voix recueillies ici par Éric Zemmour, au premier tour de la présidentielle de 2022. Soit près de 40 % des suffrages exprimés.

Le combat de la FMND contre les lois Veil (légalisant l'avortement), Taubira (légalisant le mariage gay) et Neurwith (autorisant la contraception).

Une coloration politique dont Saint-Pierre-de-Colombier a l'habitude. En 2002, la commune avait déjà placé Christine Boutin en tête du scrutin. En 2007, c'était Philippe de Villiers. Ici, les urnes auraient donc un appétit prononcé pour les figures d'extrême droite, capables d'entendre le combat de la FMND contre les lois Veil (légalisant l'avortement), Taubira (légalisant le mariage gay) et Neurwith (autorisant la contraception). Des textes qui s'inscriraient « *dans une lutte plus large contre Dieu, inspirée par Satan* », estime le père Bernard à longueur d'homélie.

Par le passé, les panneaux « *Stop béton* » de Daniel Calichon ont déjà été recouverts d'autocollants d'extrême droite sur lesquels on pouvait lire « *Soral a raison* » ou de logos signés Génération identitaire, mouvement aujourd'hui dissous. Lorsque les opposant-es au projet de chapelle ont occupé le chantier en octobre 2023, les gendarmes présents leur ont assuré qu'ils étaient surtout là pour les protéger, « *parce que des groupuscules d'extrême droite se cachaient dans les chemins alentour* », se souvient Clémence Delahaye, membre des Ami-es de la Bourges.

Le silence de la préfecture

Au mois d'octobre, lorsque les opposant-es au projet de chapelle avaient tenté d'occuper le chantier, la préfecture de l'Ardèche avait

estimé que les religieux étaient dans leur droit. Le 6 novembre 2023, les militant-es écologistes avaient toutefois obtenu la suspension des travaux après la découverte d'une plante protégée sur le site. Le 8 février, la cour d'appel de Nîmes (Gard) a annulé cette décision, estimant que le tribunal judiciaire n'était pas compétent en la matière. Les Ami-es de la Bourges en appellent donc à la préfète de l'Ardèche, qui n'a pas encore réagi. Légalement, les travaux peuvent reprendre à tout moment.

Mais, sur le terrain, selon les militant-es de l'association, c'est surtout l'élu Claude Minjoula-Rey, ancien colonel de l'armée ayant officié en ex-Yougoslavie ou au Mali, qui semblait coordonner les religieux dans la défense du chantier. « *Il les orientait, il leur disait comment faire et jusqu'où aller... J'avais l'impression d'assister à une formation* », se souvient une militante, qui en est ressortie avec deux jours d'ITT. Par le passé, la FMND avait déjà fait appel à l'expertise du militaire. En 2016, Claude Minjoula-Rey avait par exemple animé une formation sur la miséricorde, pour expliquer à la congrégation, à l'aune de son parcours, comment il était possible de tuer tout en restant chrétien. Contacté par Mediapart, l'élu n'a pas répondu.

Au-delà de l'impact écologique du projet, qui souffre déjà de plusieurs anomalies, comme le détaillait *Le Monde* en février 2023, une partie des habitant-es de Saint-Pierre-de-Colombier suffoque. Le chantier est à l'arrêt depuis le mois de novembre, mais les religieux et religieuses semblent s'être immiscés dans chaque interstice de la vie démocratique locale. « *Ils se servent de certaines failles de la V^e République pour faire main basse sur le village. On n'a pas le droit de la détourner au profit d'un groupe qui baigne dans un imaginaire rétrograde, voire royaliste* », s'insurge l'éluée Sophie Nahas. Sous pression, elle envisage de jeter l'éponge.

Prisca Borrel

Si vous avez des informations sur les extrêmes droites à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse extremedroite@mediapart.fr.

Boîte noire

Contactés par Mediapart, le maire de Saint-Pierre-de-Colombier Gérard Fargier et l'élu Claude Minjoula-Rey n'ont pas donné suite.

Responsable de la communauté, le père Bernard Domini, a proposé dans un premier temps de nous répondre par mail. Après réception de nos questions, il a préféré nous renvoyer vers le site de la FMND.

Également jointe, la Miviludes n'a pas répondu.

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart - 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.
RCS Paris 500 631 932. Numéro de CPPAP : 1224Y90071 - Directeur de la publication : Edwy Plenel